



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/14

Reçu en Préfecture le : 28/10/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 octobre 2014
D-2014/516

Aujourd'hui 27 octobre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Madame Constance MOLLAT

Transformations et ouvertures de postes. Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour rappel, le tableau des effectifs, qui a été présenté lors de la réunion du Comité Technique Paritaire du 3 décembre 2013, relève d'une obligation réglementaire. Il constitue la liste par filière, par cadre d'emplois, des postes ouverts budgétairement, pourvus ou non, distingués selon qu'ils sont à temps complets ou à temps non complet.

Ce tableau évolue tout au long de l'année tant en fonction des différents projets menés que des évolutions des besoins de la collectivité. Aussi, un tableau récapitulant ces évolutions est présenté en Comité Technique Paritaire afin d'obtenir son avis avant toute présentation pour validation en Conseil Municipal.

Les modifications qui vous sont proposées portent sur des créations et des transformations de postes existants.

Les créations au nombre de 10 postes sont :

- 4 postes d'agent technique dans les écoles liés notamment à l'ouverture de classes,
- 1 poste d'agent technique attribué dans le cadre de la déprécarisation à un agent sous statut occasionnel,
- 2 postes pour des assistants d'élus,
- 1 poste de professeur d'enseignement artistique à temps non complet,
- 1 poste de chargé de proximité à la direction de la voie publique,
- 1 poste de directeur général adjoint pour la nouvelle direction générale de l'éducation, des sports et de la société.

Les transformations sont liées à des évolutions des missions sur des postes existants, elles permettent notamment la déprécarisation de 4 postes occupés par des agents contractuels et le passage en catégorie A des 6 postes de personnels groupe élus. Les autres mouvements sont des ouvertures de cadres d'emplois pour lesquels une autorisation budgétaire est nécessaire.

Les tableaux annexés dressent les modifications rendues nécessaires.

L'avis du Comité Technique Paritaire ayant été requis, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- ✓ adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- ✓ accepter les ouvertures et les transformations de postes annexées et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement si ces postes étaient pourvus par des agents non titulaires,
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

Créations de postes- Cette action impacte l'effectif de la collectivité.										
Action	Situation actuelle du poste			Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Cadre d'emploi	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Création de poste				Assistant d'Elus	DG	Secrétariat Général	Adjoint administratif	C		
Création de poste				Assistant d'Elus	DG	Secrétariat Général	Adjoint administratif	C		
Création de poste				Professeur d'enseignement artistique à temps non complet	DGAC	Conservatoire	Professeur d'enseignement artistique	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Création poste à temps non complet (3h / semaine)
Création de poste				Directeur général	DGEES		Directeur général adjoint des services	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste sera pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Emploi fonctionnel
Création de poste				Agent logé	DGVSC	DJSVA	Adjoint technique	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ce poste est ouvert à un agent en attente de l'obtention de la nationalité française permettant ainsi une déprécarisation
Création de poste				Agent de service et de restauration	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C		Ouverture de classe à Vaclav Havel
Création de poste				Agent de service et de restauration à temps non complet (17H30)	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C		Ouverture de classe à Vaclav Havel
Création de poste				Agent de service et de restauration à temps non complet (17H30)	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C		
Création de poste				Agent de service et de restauration à temps non complet (17H30)	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C		

Modifications du tableau des effectifs et des postes

Action	Situation actuelle du poste			Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Cadre d'emploi	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Création de poste				Chargé de proximité	DGVUP	DPT	Adjoint administratif	C		

Modification des missions suite aux nouvelles orientations de la collectivité qui nécessitent la transformation du poste existant- Ce mouvement n'a pas d'impact sur les effectifs de la Ville.									
Action	Situation actuelle du poste		Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Fermeture/ Création	Responsable service batiment intendance ACMO	C	Coordinateur - Assistant expositions	DGAC	CAPC Musée d'art contemporain	Rédacteur / Assistant de conservation	B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	
Fermeture/ Création	Personnel groupes Elus	B	Personnel groupes élus	CAB	Conseil Municipal	Attaché	A		Les 6 postes de personnel groupes Elus sont transformés de la catégorie B en A
Fermeture/ Création	Conseiller pédagogique premiers pas	B	Enseignant en initiation musicale et intervenant en milieu scolaire	DGAC	Conservatoire	Assistant d'enseignement artistique	B		
Fermeture/ Création	Agent de crèche	C	Agent d'entretien polyvalent	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C		
Fermeture/ Création	Directeur de crèche	B	Animateur RAM	DGVSC	DEPEF	Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques / Assistant socio éducatif / Puericultrices cadre de santé	A/B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Fermeture/ Création	Cuisinier	C	Assistant petite enfance	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C		
Fermeture/ Création	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	Agent de service et de restauration	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ce poste est ouvert à un agent en attente de l'obtention de la nationalité française permettant ainsi une déprécarisation

Modifications du tableau des effectifs et des postes

Action	Situation actuelle du poste		Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Fermeture/ Création	Accueillant à la parentèle	A	Accueillant psychologue à la Parentèle à temps non complet	DGVSC	DEPEF	Psychologue	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture de 2 postes à temps non complet en contrepartie de la fermeture d'un poste à temps complet
			Accueillant à la Parentèle à temps non complet			Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques / Assistant socio éducatif	A/B		
Fermeture/ Création	Chargé de mission territoire pratique amateur	A	Chargé de mission quartiers et projets de territoire	DGAC	Direction de la Création Artistique et du Patrimoine	Attaché de conservation	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	
Fermeture/ Création	Chef de chantier cablage et fibre optique	B	Chef de projet technique	DGINSI	Direction de l'aménagement numérique	Ingénieur	A		Fermeture d'un poste ouvert à un agent contractuel et création d'un poste ouvert à un agent titulaire avec transformation des missions.
Fermeture/ Création	Garde des marchés couverts	C	Régisseur adjoint	DGVUP	Direction de l'occupation du domaine public	Adjoint administratif	C		
Fermeture/ Création	Maître nageur sauveteur Educateur des activités physiques et sportives	B	Chef de bassin	DGVSC	DJSVA	ETAPS	B		
Fermeture/ Création	Chargé d'accueil	C	Agent de service	DGVSC	Pole Senior	Adjoint technique	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ce poste est ouvert à un agent en attente de l'obtention de la nationalité française permettant ainsi une déprécarisation
Fermeture/ Création	Responsable de clubs	C	Responsable de secteur	DGVSC	Pole Senior	Assistant socio éducatif	B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	

Action	Situation actuelle du poste		Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Fermeture/ Création	Chef de service de la mission gestion des clubs	B	Responsable de secteur	DGVSC	Pole Senior	Assistant socio éducatif	B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	
Fermeture/ Création	Responsable club	C	Responsable de secteur	DGVSC	Pole Senior	Assistant socio éducatif	B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	
Fermeture/ Création	Responsable administratif et financier	A	Responsable administratif et financier	DGAC	Archives Municipales	Attaché	A		Ce poste est transféré du Musée des Beaux Arts aux Archives Municipales

Transformation des postes existants- Les missions restent inchangées seuls les cadres d'emplois évoluent ou le poste peut nécessiter à titre exceptionnel le recrutement d'un agent contractuel. Ces mouvements n'ont pas d'impact sur les effectifs de la ville.									
Action	Situation actuelle du poste		Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Extension de cadre d'emplois	Chargé de partenariats	A	Chargé de partenariats	DGAC	CAPC Musée d'art contemporain	Attaché / Attaché de conservation	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	
Transformation de poste	Professeur de trompette	B	Professeur d'enseignement artistique à temps non complet	DGAC	Conservatoire	Assistant d'enseignement artistique	B		Poste à temps complet qui se transforme en poste à temps non complet (15h / semaine)
Transformation de poste	Enseignant artistique à temps non complet	A	Enseignant artistique	DGAC	Conservatoire	Professeur d'enseignement artistique	A		Poste à temps non complet qui se transforme en poste à temps complet (20h / semaine)
Transformation de poste	Enseignant artistique à temps non complet	B	Enseignant artistique	DGAC	Conservatoire	Assistant d'enseignement artistique	B		Poste à temps non complet qui se transforme en poste à temps complet (20h / semaine)
Transformation de poste	Enseignant artistique à temps non complet	B	Enseignant artistique	DGAC	Conservatoire	Assistant d'enseignement artistique	B		Poste à temps non complet qui se transforme en poste à temps complet (20h / semaine)
Transformation de poste	Menuisier	C	Menuisier	DGST	DCEE	Adjoint technique	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ce poste est ouvert à un agent en attente de l'obtention de la nationalité française permettant ainsi une déprécarisation
Transformation de poste	Chargé de travaux en électricité- éclairage et développement durable	B	Chargé de travaux en électricité- éclairage et développement durable	DGST	DEPDU	Technicien	B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Transformation de poste	Directeur halte garderie	A	Directeur halte garderie	DGVSC	DEPEF	Educateur de jeunes enfants	B		
Transformation de poste	Assistant d'accueil petite enfance à temps non complet (17h30)	C	Assistant d'accueil petite enfance	DGVSC	DEPEF	Adjoint technique	C		Passage d'un temps non complet à un temps complet - Rattrapage effectif réglementaire par stagiairisation d'un agent

Modifications du tableau des effectifs et des postes

Action	Situation actuelle du poste		Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Transformation de poste	Educateur de jeunes enfants	B	Educateur de jeunes enfants	DGVSC	DEPEF	Educateur de jeunes enfants	B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Transformation de poste	Auxiliaire de puériculture	C	Auxiliaire de puériculture	DGVSC	DEPEF	Auxiliaire de puériculture	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Transformation de poste	Assistant d'accueil petite enfance	C	Assistant d'accueil petite enfance	DGVSC	DEPEF	Auxiliaire de puériculture	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Transformation de poste	Auxiliaire de puériculture	C	Auxiliaire de puériculture	DGVSC	DEPEF	Auxiliaire de puériculture	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Transformation de poste	Chargé de mission prévention de la délinquance	A	Chargé de mission thématique prévention/ sécurité	DGVSC	Direction du développement social urbain	Attaché	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Extension de cadre d'emplois	Instructeur du droit des sols	B	Instructeur du droit des sols	DGA	Direction du droit des sols et de l'architecture durable	Technicien / Rédacteur	B		
Extension de cadre d'emplois	Opérateur des activités physiques et sportives	C	Opérateur des activités physiques et sportives	DGVSC	DJSVA	OTAPS / Adjoint technique	C		
Extension de cadre d'emplois	Chargé de travaux	C	Chargé de travaux	DGVUP	DPT	Adjoint technique / Agent de maîtrise / Adjoint administratif	C		
Extension de cadre d'emplois	Menuisier polyvalent	C	Menuisier polyvalent	DGAC	Musée d'Aquitaine	Adjoint technique	C		
Transformation de poste	Responsable sécurité surveillance	B	Responsable sécurité surveillance	DGAC	Musée d'Aquitaine	Technicien	B	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires

Action	Situation actuelle du poste		Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Transformation de poste	Responsable des collections 17 et 18 ème siècles	A	Responsable des collections 17 et 18 ème siècles	DGAC	Musée des Arts Décoratifs et du design	Attaché de conservation du patrimoine	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ouverture du poste pour recrutement d'agents titulaires et non titulaires
Transformation de poste	Animateur	C	Animateur	DGVSC	Pole Senior	Adjoint d'animation	C	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (art.3-3-1 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Ce poste est ouvert à un agent en attente de l'obtention de la nationalité française permettant ainsi une déprécarisation

Fermetures de poste										
Action	Situation actuelle du poste			Situation future du poste					Commentaires 1	Commentaires -2-
	Libellé poste	Cadre d'emploi	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie		
Fermeture de poste	Chef de projet accueil cité municipale	Attaché	A							Fin de la mission à la Cité Municipale